

## JOURNAL DE NOVEMBRE 2023

### La grande évasion continue !

L'Observatoire européen de la fiscalité, dirigé par l'économiste Gabriel Zucman, a publié, lundi 23 octobre, un rapport sur l'évasion fiscale mondiale, regroupant des travaux de centaines de chercheurs, sur ces 15 dernières années. Même si des évolutions sont notées dans le rapport, les constats restent accablants : et notamment concernant l'évasion fiscale des sociétés multinationales qui représente aujourd'hui de l'ordre de **1000 milliards de dollars** de bénéfices enregistrés dans les paradis fiscaux.

Une fois n'est pas coutume, le début de ce rapport apporte une bonne nouvelle : l'évasion fiscale offshore des particuliers fortunés – à savoir les dépôts bancaires, actions et autres titres financiers détenus à l'étranger et non déclarés – a nettement chuté, grâce à l'échange automatique d'informations bancaires instauré, en 2017. **Comme quoi, quand il y a une volonté politique de lutter réellement contre la fraude et d'amener des éléments de transparence, cela peut fonctionner.** Cependant, cet élément positif cache bien d'autres problèmes majeurs.

Concernant les multinationales, malgré la mise en place de dispositifs nouveaux ces dernières années (travaux de l'OCDE, taxation aux Etats-Unis...), une quantité persistante de bénéfices continue à être délocalisée vers les paradis fiscaux, atteignant 1 000 milliards de dollars en 2022. **Cela équivaut à 35 % de l'ensemble des bénéfices enregistrés par les entreprises multinationales en dehors de leur pays d'origine.**

#### Le mirage de l'impôt minimum mondial à 15% :

En 2021, plus de 140 pays et territoires ont convenu de mettre en œuvre un impôt minimum de 15 % sur les bénéfices des multinationales. Même si le fait de convenir d'un taux minimum mondial est une avancée historique, la mise en œuvre pratique a fait apparaître plusieurs types d'exonérations réduisant le taux d'imposition et poursuivant le dumping fiscal. Alors que la taxation minimale à 15 % aurait pu rapporter l'équivalent d'un peu plus de 9 % des recettes mondiales d'impôt sur les sociétés, toutes ces mesures restrictives à son application font tomber les recettes à 4,8 % du total, la moitié, selon les auteurs du rapport.

#### L'évasion au plus près de nous :

Si l'on regarde quels pays permettent le plus aux multinationales d'échapper aux impôts, on constate que 56 % d'entre eux figurent dans l'Union européenne, avec, largement en tête, les Pays-Bas qui comptent pour un quart du total à eux seuls.

#### (Suite) :

De nouvelles formes de concurrence fiscale agressive apparaissent et affectent gravement les recettes publiques. Au cours des 15 dernières années, de nombreux pays ont introduit des régimes fiscaux préférentiels pour attirer des groupes socio-économiques spécifiques perçus comme particulièrement mobiles (des niches fiscales). Du point de vue strictement national, cette stratégie peut renforcer la collecte fiscale et stimuler l'activité. Cependant, sur le plan mondial, ces politiques ont un impact négatif global : les contribuables attirés par un pays réduisent la base fiscale d'un montant équivalent dans un autre pays, ce qui entraîne une diminution de la collecte fiscale mondiale. Tout cela favorisant le moins-disant fiscal.

#### L'imposition très basse des très riches !

Selon plusieurs recherches, les milliardaires du monde entier ont des taux d'imposition personnels effectifs très faibles, compris entre 0 et 0,5 % de leur patrimoine.

Exprimés en tant que pourcentage du revenu et en tenant compte de tous les impôts payés à tous les niveaux de gouvernement, les taux d'imposition effectifs des milliardaires semblent nettement plus bas que ceux de tous les autres groupes de la population (cf figure ci-dessous).

#### Les propositions du rapport :

Le rapport formule six recommandations pour concilier mondialisation et justice fiscale, dont l'instauration d'un nouvel impôt minimum mondial pour les milliardaires du monde, équivalent à 2 % de leur patrimoine.

Pour la CGT Finances, ce rapport apporte de nombreux éléments objectifs sur l'évasion et la justice fiscale, qui confirment le besoin de volonté politique pour lutter réellement contre l'évasion. Il confirme également que la fraude évolue plus vite que les législations et les moyens de contrôle.

Il est également nécessaire d'étudier attentivement les dépenses publiques et notamment d'évaluer les exonérations et crédits d'impôt dont bénéficient entreprises et particuliers et supprimer ceux qui seront jugés inutiles (200 milliards). La CGT revendique que l'ensemble des «dépenses fiscales», soient conditionnées à leur efficacité économique et environnementale, et soient effectivement contrôlées.

## 80 milliards d'euros pour les secteurs du soin et du lien :

Une étude de l'IRES a chiffré le coût que représenterait une augmentation des salaires et des recrutements pour couvrir les besoins sociaux en matière de soin et de lien aux autres.

La gestion de la crise sanitaire de 2020 a mis en lumière l'état catastrophique des hôpitaux.

Les plans d'austérité et la libéralisation des secteurs du soin et du lien conduisent à la détérioration des services de santé et d'éducation, d'accueil de la petite enfance et de la perte d'autonomie, du social et du médico-social.

D'un côté la dégradation continue des services publics et du système de santé, de l'autre des professionnels, majoritairement des femmes, invisibilisées, délaissées et dévalorisées... Pour la CGT, plutôt que d'arroser les entreprises de centaines de milliards d'euros d'aides publiques sans contreparties sociales ou environnementales, il faut investir dans le secteur du soin et du lien.

Un investissement nécessaire pour renforcer le lien social, le bien-être de toutes, l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre société, et créer des emplois qualifiés pour répondre aux besoins de la population.

Concrètement, des économistes ont estimé le nombre d'emplois du soin et du lien aux autres, nécessaires pour assurer le bien-être de notre société, ainsi que le coût d'un tel investissement, et ce, en intégrant leur revalorisation salariale.

**Celui-ci s'élève à 80 milliards d'euros, soit 3 % du PIB, cela représente :**

- la moitié des aides publiques versées aux entreprises (estimées à 156 milliards d'euros en 2022)
- le montant de la fraude et évasion fiscale annuelle (estimée entre 60 à 80 milliards d'euros)
- le montant record des dividendes distribués aux actionnaires en 2022 (80 milliards d'euros)

---

### PHRASE DU MOIS :

**«La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice»**

**SPINOZA**

**Philosophe**



### **Encore une occasion ratée : Zéro euro pour 74 000 agentes et agents !**

Dans le cadre de la négociation indemnitaire ouverte le 12/09/2023 avec la Direction générale, la réunion 19/10 a concerné l'attribution d'une prime ponctuelle, versée fin 2023, aux seuls personnels ayant subi les dysfonctionnements de GMBI estimé entre 18 000 et 20 000 agents par la DG.

Le Directeur général fait donc le choix d'exclure 74 000 agents, tous grades confondus et, ainsi, par principe, la reconnaissance de l'engagement collectif des personnels de la DGFIP.

Pour la DG, les primes ne sauraient se concevoir qu'au niveau de collectifs limités, à raison de conditions particulièrement exceptionnelles ou de manière individuelle à raison d'un mérite mal défini ou d'une performance qui, pourtant, ne saurait être dissociée totalement des efforts collectifs...

**Toutes les organisations syndicales, après avoir signé le volet « promotions », rejettent cette prime « one shot » qui s'apparente à une prime « galère » ! Les OS ont assumé leur rôle et ont « joué » le principe de la négociation jusqu'au bout en proposant une prime socle pour tous à laquelle la DG pouvait, si elle le souhaitait, ajouter un abondement différencié « GMBI ».**

**La DG a refusé notre main tendue et choisit d'ignorer l'écrasante majorité des agents de la DGFIP.**

**Pour les organisations syndicales c'est : NON ! NON à la gestion par l'exclusion d'un collectif de 74 000 agents !**

• OUI le fiasco GMBI a fait subir une surcharge de travail aux personnels des services d'accueil quelle que soit la modalité, des SIP, des services des impôts fonciers, des centres de contacts, des SIE, des services informatiques et bien au-delà,

• OUI l'ensemble des services subissent dans leur quotidien des dysfonctionnements informatiques,

• OUI l'ensemble des services subissent des charges accrues dues à des manques de personnels.

• OUI l'ensemble des services connaissent des restructurations incessantes avec, dans nombre de cas une mobilité forcée pour les personnels.